



## NOUS CONTACTER

29 rue des Farges

69005 LYON

04 37 65 01 93

[mr ie@mrie.org](mailto:mr ie@mrie.org)

## Mission Régionale d'Information sur l'exclusion

Vous êtes élu·e, professionnel·le ou citoyen·ne,  
en situation de précarité et /ou engagé·e ?  
Vous souhaitez soutenir la production d'une  
connaissance mobilisatrice pour agir ensemble  
contre la précarité et l'exclusion sociale ?

La MRIE a besoin de vous !

La MRIE a besoin d'actrices  
et d'acteurs engagés sur les  
territoires pour remplir sa  
mission.

Elle a également besoin  
d'adhérents pour assurer son  
existence et tisser des liens  
dans la durée.

# Adhérez à la MRIE !

Pour + d'info  
[www.mrie.org](http://www.mrie.org)



## LES MISSIONS DE LA MRIE

- PRODUIRE des analyses quantitatives et qualitatives en associant les personnes qui vivent la précarité
- CAPITALISER sur les expériences menées pour en tirer des enseignements
- ACCOMPAGNER des expérimentations pour produire des réponses innovantes contre l'exclusion sociale
- EVALUER pour mesurer ce que l'on produit, d'abord du point de vue des personnes en situation de pauvreté/précarité, et NOURRIR des actions à venir
- CONCEVOIR et ANIMER des formations pour transmettre des enseignements, OUVRIR des perspectives d'action et ACCOMPAGNER le changement
- VALORISER pour rendre visible, ESSAIMER, PRODUIRE de la reconnaissance et ENCOURAGER à l'action

## ÊTRE ADHERENT·E DE LA MRIE

- PARTICIPER à des temps de travail collectifs avec des adhérents de tous horizons (institutions, associations, personnes physiques) :
  - Participer à un collectif de travail
  - 4 rendez-vous dans l'année avec restitutions des derniers travaux et échanges entre professionnels
- BENEFCIER de tarifs préférentiels sur les formations et travaux réalisés pour vous
- ENTRETENIR une relation personnalisée avec la MRIE : être accompagné pour mieux tirer parti de nos travaux, être associé à nos études
- PARTICIPER à la définition du programme de travail en nous faisant part de vos préoccupations, besoins d'éclairage, attentes...

### PERSONNE PHYSIQUE

20 € pour une adhésion simple ou 50 € pour une adhésion de soutien

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

### PERSONNE MORALE (voir le tableau ci-dessous)

Structure : .....

représentée par (NOM et PRENOM) : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

### Montant de l'adhésion 2025 à la MRIE pour les personnes morales

	Adhésion	Adhésion de soutien
- Associations locales	50€	100€
- Associations têtes de réseau ou fédérations régionales et nationales, partenaires sociaux	100€	200€
- Bailleurs sociaux	500€	1000€
- Collectivités locales ou organismes publics ou parapublics :		
- < 10 000 habitants	200€	400€
- de 10 000 à 20 000 habitants	500€	700€
- de 20 000 à 40 000 habitants	1 000€	1 500€
- de 40 000 à 100 000 habitants	2 000€	2 500€
- de 100 000 à 200 000 habitants	4 000€	5 000€
- + de 200 000 habitants	6 000 €	7 000€

Règlement par chèque libellé à l'ordre de la MRIE

Règlement par virement :

Code IBAN : FR76-1382-5002-0008-0137-2269-463

BIC : CEPFRPP382 – Domiciliation : CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES

Adhère à la MRIE pour un montant de ..... €

Fait à ....., le .....

Signature